

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SELECTION, un compartiment de AIM LUX

Classe : R, (Capitalisation) LU1366208194

Cette SICAV est gérée par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE, société du Groupe C-QUADRAT

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SELECTION a pour objectif la recherche, d'une performance liée aux marchés actions internationaux principalement européens dans le cadre d'une gestion discrétionnaire. La gestion s'exerce au travers de positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions mondiaux, principalement européens, sélectionnées de façon discrétionnaire.

Le Fonds est activement géré, en référence à un indicateur composé de 40% Eonia capitalisé + 60% DJ STOXX 600 (dividendes réinvestis), avec lequel il pourra, à titre de comparaison a posteriori, comparer ses performances. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

La stratégie d'investissement repose sur une gestion fondamentale. Le gérant s'efforcera de diversifier le portefeuille sur les principaux secteurs et zones géographiques, sans aucune contrainte, et en privilégiant la sélection des titres (stock picking) en suivant une approche fondamentale. Seront principalement sélectionnées des sociétés européennes cotées offrant un potentiel de gain significatif selon l'équipe de gestion. Le type de gestion est sans biais, associant différents styles d'investissement : Valeurs de croissance ; Cycliques de qualité ; Sociétés en retournement ; Titres spéculatifs (fusion, acquisition).

La gestion sera rendue plus dynamique, en utilisant également des contrats futures sur indices actions européens (couverture et/ou exposition), avec pour objectif principal de réduire la volatilité du portefeuille. L'exposition nette aux marchés actions pourra être comprise entre 0 et 100 % et l'exposition nette cible au marché actions du Fonds est comprise entre 50 et 70 %. La stratégie a pour objectif de capter de l'alpha (mesure de la capacité d'un gestionnaire à créer de la valeur en étant capable de détecter, sur la base de leurs caractéristiques intrinsèques, les titres qui rapportent plus qu'ils ne devraient compte tenu de leur risque et dont l'évolution serait décorrélée de celle des marchés financiers).

Le bêta du portefeuille (amplification des variations du marché) sera réduit par la couverture ce qui permettra de conserver un biais résiduel long.

L'investissement sur les marchés actions sera compris entre 75 % et 100 % de l'actif du Fonds.

L'univers d'investissement sur les marchés actions est mondial, principalement européen, et est constitué essentiellement de grandes sociétés internationales (capitalisations supérieures à 150 M€) et/ou en OPCVM.

Le Fonds pourra investir dans des sociétés de petite capitalisation dans la limite de 30 %.

Le Fonds peut investir en obligations et titres de créances négociables émis par un Etat membre de l'OCDE ou par des émetteurs privés dont la notation est au moins égale à « Investment Grade » au moment de l'acquisition (Moody's (Aaa à Baa3), Standard and Poor's (AAA à BBB-) ou Fitch (AA à BBB-), ou jugé équivalent, jusqu'à 25 %. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

Le Fonds pourra contenir des OPCVM de toute classification (y compris des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée) dans la limite de 10 %.

L'équipe de gestion respectera les limites suivantes :

Les positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions sont effectuées principalement soit par l'achat ou la vente direct d'actions soit par le biais de contrats de gré à gré de types Forwards, Contract for Difference (CFD) ou Equity Swaps, le Fonds pourra avoir recours à l'utilisation de contrats à terme listés sur des indices actions (Futures). Le Fonds pourra également prendre des positions sur les devises principalement sous forme de contrat forward ou spot afin de couvrir le risque de change.

Le Fonds pourra être surexposé et avoir une exposition brute maximum de 400 % de l'actif.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 40 % sur les marchés émergents.

Pour l'éligibilité au PEA le Fonds est investi pour 75 % minimum dans les titres éligibles au PEA.

Cette catégorie d'action du Fonds est libellée en EUR.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation.

La durée minimum de placement recommandée est de trois ans. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12h auprès du Dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour. Les demandes reçues le samedi sont centralisées le 1er jour ouvré suivant. La valeur liquidative est calculée chaque jour, sauf si la bourse de Luxembourg est fermée ou si ce jour est un jour férié au Luxembourg. Les règlements afférents interviendront en J+2.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 5 reflète un potentiel de gain et/ou de perte élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions ou parts d'OPC sur les marchés internationaux et principalement européens.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.

Risque lié aux instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risques financier, économique et politique : Les instruments financiers sont impactés par divers facteurs dont, sans être exhaustif, les développements sur les marchés financiers, les développements économiques des émetteurs eux-mêmes affectés par la situation économique mondiale mais aussi les conditions économiques et politiques prévalant dans chaque pays.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

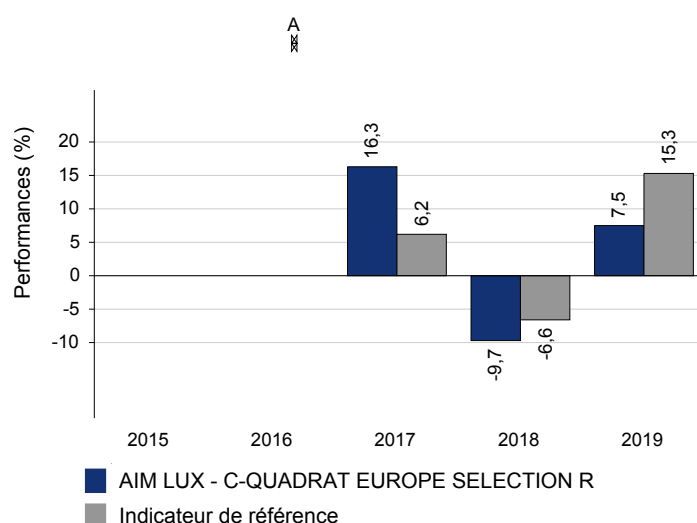
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,97%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	1,36% à la dernière clôture du Fonds
15% de la performance au-delà de l'indice Eonia (3 mois) capitalisé +2%	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et Frais" du prospectus, disponible à l'adresse www.c-quadrat.com/fr.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 26 août 2016

Date de création de la part : 26 août 2016

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : 40 % Eonia capitalisé + 60 % DJ STOXX 600 (dividendes réinvestis).

A : La classe R, anciennement EUR-C (cap), du compartiment AIM LUX - C QUADRAT EUROPE SELECTION a été lancée au 28/08/2016 par le biais de l'absorption des parts du FCP français ALPHA NOVA EUROPE SELECTION.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de la société de gestion : C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE - 21, Boulevard de la Madeleine - 75001 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante : sales.france@c-quadrat.com.

Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion. Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments.

Le compartiment propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Les investisseurs sont autorisés à échanger tout ou une partie de leurs parts d'un compartiment en parts du même compartiment ou d'autres compartiments. Des informations relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique "CONVERSION DES ACTIONS".

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.c-quadrat.com/fr.

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences de la directive AIFM et de la directive UCITS V. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le site internet de la société : www.c-quadrat.com/fr ainsi que la politique complète de rémunération sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2020.